

Déontologie et éthique professionnelle

- 1- Exercer mon activité en appliquant les principes généraux de l'éthique professionnelle.
- 2- Développer mon activité avec une volonté permanente et structurante des valeurs de la RSE.
- 3- Communiquer cet engagement à qui le demande.

Relation avec le client

- 1- Être à l'écoute pour proposer une formation, un conseil, un accompagnement réellement adapté au client.
- 2- S'engager dans les limites de mes compétences et disponibilités et prévenir le client d'une éventuelle sous-traitance.
- 3- Etablir un contrat, un devis, une convention préalablement à toute action, précisant clairement la prestation et la rémunération prévues, ainsi que les conditions d'intervention en cas de sous-traitance ou co-traitance.
- 4- Assumer les erreurs et non-conformités afin de pouvoir mettre en place de véritables actions correctives.
- 5- Informer dès que possible mon client ou donneur d'ordre de tout élément risquant de nuire à l'atteinte des objectifs.
- 6- Rester neutre par rapport aux jeux d'influence chez mon client et n'exprimer aucun jugement sur mon client auprès des bénéficiaires des actions.
- 7- Respecter la confidentialité des informations concernant mon client.

Relation avec les bénéficiaires des actions de formation et/ou conseil

- 1- Respecter la personnalité de chacun et s'interdire toute forme de discrimination
- 2- Garantir aux bénéficiaires des actions, la confidentialité absolue sur leurs paroles ou comportements, sauf s'ils présentent des risques majeurs.
- 3- S'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à sa position et ne pas subordonner l'intérêt de ses clients à ses propres intérêts.
- 4- Ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive d'ordre psychologique ou à prétention thérapeutique.
- 5- S'interdire tout prosélytisme, approche sectaire et manipulation mentale.

Respecter le cadre légal et la réglementation

- 1- Connaître et appliquer les lois et règlements et, en particulier, la partie VI du code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et se tenir informé de leur évolution.
- 2- Être en règle par rapport à toutes obligations légales et fiscales.
- 3- N'accepter aucune rémunération illicite.
- 4- Citer ses sources et respecter la propriété intellectuelle.



Posture du formateur

Le formateur s'engage à :

- Respecter le rythme de la personne accompagnée
- Respecter une confidentialité totale
- Respecter les attentes du client
- Personnaliser la formation en fonction de l'objectif attendu
- S'adapter à la situation du client
- Ecouter, coopérer avec le client afin de cheminer vers ses objectifs en toute confiance
- Favoriser la créativité du client

Je soussigné, Sylvie DAL COL, Directrice, m'engage à respecter et à faire respecter, le présent code déontologique et à communiquer à toute personne en faisant la demande.

Le 4 janvier 2022,

COMPETENCES&VOUS,
La Directrice, Sylvie DAL COL

SARL COMPETENCES & VOUS
600 Route de Cropettet
01570 MANZIAT
☎ 06 50 78 10 96
Siret : 504 537 945 00058 APE : 8560Z